



DIESEL ACTIV

Fiche produit et d'informations techniques

AMELIORANT DE COMBUSTION DES MOTEURS DIESEL AVEC AGENTS BIOCIDES



FICHE TECHNIQUE



UFI : QU93-U0DY-700U-MW22

PROPRIÉTÉS : LA345SPE54

DIESEL ACTIV est un améliorant de combustion anti-fumée, il réduit l'encrassement, les imbrûlés, (carbone, souffre, résidus acides). Il diminue les fumées et les odeurs de l'échappement.

DIESEL ACTIV a une action détergente, il assure la propreté des injecteurs, de la chambre de combustible, des soupapes et de la tubulure d'échappement. Il protège le réservoir, les canalisations, la pompe d'injection et les injecteurs contre la corrosion.

DIESEL ACTIV a une action dispersante, en maintenant en suspension les gommages et les boues, peptide de l'eau et stabilise les différentes livraisons de combustible. Il évite le colmatage des filtres, des crépines et l'arrêt du moteur avant que celui-ci ne soit troublé par le froid. **DIESEL ACTIV** par son action biocide, protège le fuel contre la dégradation par les bactéries qui sont à l'origine des corrosions et le colmatage des filtres.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect.....Liquide fluide
- Densité.....0.88+/-0.01
- Point éclair..... env. 40 °C
- Solubilité.....Le produit se disperse dans l'eau
- Agressivité sur les métaux.....Nulle

MODE D'EMPLOI :

Verser **DIESEL ACTIVE** dans la cuve de stockage, le réservoir avant remplissage, de sorte que le mélange s'effectue de lui-même :
- 1 litre pour 1000 litres de gasoil.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE :

Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. P102 - Tenir hors de portée des enfants.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à l'eau fraîche ou poser une compresse humide. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

« Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. ».

TRANSPORT :

Soumis à réglementation : Classe 3- Étiquette 3. ONU 1993, Groupe III

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés. EMB 60143

RLV France

1 Rue BEAUSOLEIL 87260 PIERRE-BUFFIERE

TEL : 05.55.09.62.26 – www.rlv-france.com – Email : contact@rlv-france.com